



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 49993

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur la fin des cotisations familiales pour les entreprises annoncée par le Président de la République. Toutes les mesures destinées à alléger le fardeau fiscal que le Gouvernement fait peser sur les entreprises et les Français sont à saluer. Pour autant, aujourd'hui, aucune précision n'a été donnée quant aux financements qui seront alloués demain, à la politique familiale dans notre pays. Or celle-ci a déjà été très fragilisée par le Gouvernement ces derniers mois. Aussi, il lui demande quels sont les moyens que le Gouvernement compte affecter à la politique familiale pour que celle-ci demeure un facteur de développement de notre société.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Barbier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49993

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1496